

# CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2017

Convocation du 9 Novembre 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt-neuf septembre à vingt heures quinze minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BONNOT Evelyne, Maire.

Présents : Mme ALEXIS Julie, Mme ALLAND Nancy, Mme BONNOT Evelyne, M. CHARBONNEL Olivier, M. CHATAIN Jean-Claude, Mme CANTERO Nathalie, M. COCHELIN Denis, Mme DACHARY-LAVAL Sandrine, M. GUIRLIN Jean-Louis, Mme HUREL Pascale, M. JACQUEMIN Gérard.

Absent : M. DESRAME Bruno (pouvoir à Mme ALLAND Nancy)

M. GUIRLIN Jean-Louis est nommé secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L 2121-5 du CGCT, fonction qu'il a accepté.

Madame Le Maire propose de modifier l'ordre du jour du Conseil Municipal par l'ajout de deux questions. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Lecture et signature du précédent procès-verbal.

Ordre du jour :

- 1 – Retrait de la commune des communes de l'INSE
- 2 – Protection sociale – Prévoyance maintien de salaire
  - a) Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG de l'Eure
  - b) Mandat au CG27 pour une mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale (maintien de salaire).
- 3 – Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications
- 4 – Autorisation à Maître TREGUIER à ester en justice pour outrage et menaces
- 5 – Délibérations et questions diverses

## 1 – Retrait de la commune des communes de l'INSE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, sollicite M. le Préfet de l'Eure et de l'Eure-et-Loir, afin de statuer sur les conditions de retrait des communes à la législation et aux vœux constants de la Commune et de notifier la délibération aux Maires de chaque communes membres.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

## 2 – Protection sociale – Prévoyance maintien de salaire

- a) Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG de l'Eure

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'adhérer au contrat de groupe d'assurance statutaire du CDG de l'Eure.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

- b) Mandat au CG27 pour une mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale (maintien de salaire)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, mandate le CDG 27 pour une mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale (maintien de salaire).

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

### 3 – Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs à maxima prévus par le décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005 pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par des opérateurs de télécommunications, de revaloriser chaque année les montant en fonction de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics.

De fait, le Conseil Municipal charge Madame Le maire du recouvrement de ces redevances en établissant annuellement un état déclaratif ainsi qu'un titre de recette.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

### 4 – Autorisation à Maître TREGUIER à ester en justice pour outrage et menaces

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Madame Le Maire à mandater Maître TREGUIER Gaëtan, avocat, d'ester en justice dans le cadre d'une plainte déposée pour outrages.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

### 11 – Questions diverses

- Pour faire suite à la demande de crédit de la psychologue scolaire et après avoir étudié sa demande d'aide financière pour l'achat de fournitures, le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention exceptionnelle de 300 euros.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

- Crystale : Madame le Maire fait part du courrier de la présidente évoquant le devenir de l'association à partir de 2018 en raison de l'intégration des communes de l'ex CCRSE vers EPN et l'agglomération de Dreux. Le Conseil municipal a pris acte de ce courrier.
- Création d'une association de modélisme : Après la lecture de la demande de l'association, le Conseil Municipal est favorable à ce projet.
- SIRE : Le Conseil Municipal propose à l'Agglomération pour délégués, représentant la commune, Messieurs JACQUEMIN et GUIRLIN.
- Travaux rue de l'église : Compte-rendu du chantier et point sur les travaux du clocher, par Jean-Louis GUIRLIN.  
Horaires d'ouverture de la mairie : mardi et jeudi de 16H à 18H.
- Nathalie CANTERO : fait part qu'une sortie au cinéma sera organisée pour l'école en remplacement du spectacle de Noël. Une participation supplémentaire de la commune pourrait-être demandée.
- Distribution des colis des Aînés : Elle aura lieu le 9 décembre de 10H00 à 12H00
- SEAP : Il a été évoqué la possibilité de fusionner les syndicats SEAP et SEPASE. Cette fusion ne devrait pas avoir lieu.

#### **Tour de table :**

Jean-Claude CHATAIN : Développe les conséquences sur la faune aquatique par la suppression des vannages et fait part du dossier qu'il a adressé aux autorités de tutelles.

A commencer la préparation du bulletin municipal n°4. Il attend les comptes-rendus des élus et des associations.

Olivier CHARBONNEL : Prévoir une manifestation spéciale en animation pour honorer le centenaire de l'armistice.

Julie ALEXIS : Au 1<sup>er</sup> janvier, notre personnel devra passer le QCM pour l'utilisation du chargeur du tracteur.

Concernant la qualité de l'air dans les ERP, nous sommes concernés par notre école maternelle et élémentaire ainsi que par la garderie.

Nous ne pouvons pas être en conformité avec la loi au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Madame le Maire adressera un courrier à Monsieur Le Préfet développant la démarche sur la mise en œuvre du plan d'action à mettre en place d'ici le 30 juin 2018.

Jean-Louis GUIRLIN : Déclare qu'il a reçu un appel téléphonique le 16 Novembre 2017 émanant de Monsieur Patrick Richard, délégué Syndicat département du syndicat C.G.T-F.O, pour lui faire part qu'il avait déposé une saisine auprès du Président du CHS-CT du centre de Gestion de l'Eure suite à une démarche du personnel de la commune de Saint Georges Motel.

**La séance est levée à 00h00**

Le Maire :

Le secrétaire de séance :

Les membres présents :